

## **Tenir sa parole pour préparer l'avenir**

La veille du 13 mai 2010, le président de la Transition a officiellement déclaré qu'il ne serait pas candidat à la prochaine élection présidentielle. Cette annonce a suscité des réactions très révélatrices. Chacun des acteurs politiques et des membres de la société civile l'ont acceptée ou condamnée selon leurs propres critères de raisonnement, évoquant l'effet de la lassitude, la fuite en avant, voire même une décision inacceptable car non inclusive et non consensuelle ! Ridicules ou puériles, toujours intéressées, ces réactions montrent combien il est difficile de porter un jugement objectif et éthique sur l'actualité. Or Andry Rajoelina n'a rien fait d'autre que de tenir un engagement pris par lui, l'an passé, pendant les rassemblements populaires sur la place du 13 mai.

### *Tenir sa parole, un acte inédit*

Dès le 24 mars 2009, la Conférence épiscopale a exhorté « le Président à confirmer solennellement la promesse faite à la population tananarivienne de n'être pas candidat à la prochaine élection présidentielle. Nous souhaitons aussi que la même décision courageuse soit adoptée par tous les membres du Gouvernement de transition : ce sera la garantie qu'ils sont là pour leur patriotisme et non pour d'autres intérêts »<sup>1</sup>. De même, le SeFaFi a interpellé les dirigeants de la Transition dans son communiqué du 19 avril 2009 : « On attend d'eux qu'ils tiennent leurs engagements, en particulier celui du Président de la HAT de ne pas se présenter aux prochaines élections présidentielles »<sup>2</sup>.

Cet épisode dévoile un travers bien ancré dans notre société : le non respect généralisé de la parole donnée, au point que le simple fait de tenir ses engagements passe pour un acte incompréhensible, extraordinaire. Soyons clairs : de tous ceux qui paradedent sur le devant de la scène politique, combien

---

<sup>1</sup> Conférence épiscopale de Madagascar : « Déclaration des évêques à la nation ».

<sup>2</sup> « Réussir la transition », in SeFaFi : *Tourmente populaire et confusion politique*, 2010, pages 26-35.

ont tenu les nombreuses promesses qu'ils ont faites publiquement ? Combien ont respecté leurs engagements vis-à-vis du pays, au sein de leur parti ou au profit des citoyens de leur circonscription électorale ? Cette habitude de mentir et de piétiner sa parole est l'une des raisons majeures du désastre qui affecte le pays depuis un demi-siècle d'indépendance. De tous les dirigeants successifs, dont aucun n'a achevé son parcours politique dans l'honneur et l'intégrité, et qui pourtant revendiquent chacun leur part dans « le partage du pouvoir », lequel a été fidèle à sa parole ?

En faisant savoir qu'il ne sera pas candidat à la prochaine élection présidentielle « pour terminer la transition dans la neutralité », le président Andry Rajoelina a ajouté que « la crise ne date pas d'aujourd'hui, mais de 50 ans, 50 ans d'hypocrisie, de mauvaise foi, d'égoïsme, de mensonges, de tromperies ». Ce jugement, hélas, rejoint celui des observateurs de la vie politique malgache, quels que soient leurs convictions politiques ou leurs choix idéologiques<sup>3</sup>. C'est de cette maladie chronique dont le pays a besoin de guérir, de cette mauvaise gouvernance dont il doit se défaire au plus vite. Oui, la décision d'Andry Rajoelina va dans le bon sens, celui de l'honnêteté intellectuelle et du respect de la parole donnée en politique - même s'il a laissé planer le doute un peu trop longtemps.

#### *Préparer une IV<sup>e</sup> République crédible*

S'il est une chose sur laquelle la grande majorité des concitoyens sont d'accord, c'est bien la nécessité de tourner la page d'un passé peu glorieux, de mettre en place de nouvelles institutions et de voir émerger une nouvelle classe politique aux comportements plus éthiques et plus patriotes. Pour cela, il faudra accroître le contrôle des responsables à tous les niveaux, du Fokontany au sommet de l'État - la priorité étant de sanctionner enfin les contrevenants, notamment en matière de détournement d'argent public. Depuis un demi-siècle d'indépendance en effet, les citoyens savent que la corruption est généralisée dans les sphères du pouvoir et des forces armées, et que les dirigeants, anciens comme nouveaux, ne recherchent que leur intérêt personnel, et étalent un style de vie que leurs revenus déclarés ne sauraient justifier. Mettre un terme à ces pratiques sera long et difficile. Pour y arriver, à défaut de conscience éthique de la part de la classe politique, il existe deux moyens : une société civile organisée et politiquement neutre, qui ait le courage de dénoncer les dirigeants dévoyés ; et une constitution qui garantisse efficacement les droits et libertés des citoyens tout en limitant de manière irréversible les dérives majeures du pouvoir.

Un dialogue national doit dégager les idées directrices permettant aux experts de rédiger la constitution de la IV<sup>ème</sup> République. Sans prétendre se substituer à ceux qui assumeront cette lourde responsabilité, il a semblé opportun au SeFaFi de suggérer quelques points essentiels à la bonne

---

<sup>3</sup> On lira avec intérêt le texte des interventions de Jacqueline Raelina Andriambololona et Solofo Rasoarahona, lors du 1<sup>er</sup> forum organisé le 12 mai par le CCAC : « 2010. Madagascar en transition – États fragiles : de la reconstruction au développement »

gouvernance attendue et aux libertés imprescriptibles des citoyens<sup>4</sup>. Garanties par la Constitution, à l'instar du caractère républicain de l'État, ces dispositions ne devraient pouvoir faire l'objet d'aucune modification ultérieure :

- Laïcité de l'Etat,
- Séparation effective des pouvoirs,
- Indépendance sous contrôle de la justice,
- Possibilité d'empêchement définitif du président de la République,
- Responsabilité pénale, pour tous les dirigeants politiques, des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions,
- Interdiction de cumul des mandats électifs, et d'un mandat électif avec une responsabilité nationale,
- Age minimal (35 ans) et maximal (65 ans) pour être candidat à la présidence,
- Limitation de la durée (5 ans) et du nombre (2) des mandats présidentiels,
- Déclaration obligatoire de patrimoine pour les responsables élus ou nommés à un poste national,
- Interdiction de se représenter à la prochaine élection législative pour un député qui change de parti pendant la législature,
- Incompatibilité du statut militaire (Armée, Gendarmerie, Police nationale) et de l'exercice d'une fonction politique,
- Liberté d'expression et de manifestation,
- Liberté de la presse publique et privée, et adoption d'un Code de la Communication qui impose les principes éthiques de la profession,
- Elections libres et transparentes, réglées par un Code électoral et une CENI crédibles,
- Transparence du financement des partis et des campagnes électorales,
- Pérennité du calendrier électoral, hors de la saison des pluies,
- Statuts pour les partis politiques, pour l'opposition, pour les anciens Présidents,
- Transparence dans l'utilisation de l'argent et des biens publics,
- Décentralisation avec pouvoirs et ressources financières clairement définis,
- Publication intégrale des contrats passés par l'État, concernant l'exploitation des ressources naturelles du pays (minières et halieutiques, terres, bois, etc.).

La liste n'est pas exhaustive, et certains points mériteront d'être approfondis et précisés. En toute hypothèse, les abus et les déconvenues du passé devront être pris en compte, pour que la constitution de la IV<sup>ème</sup> République garantisse efficacement les droits des citoyens, réponde aux légitimes aspirations de la population et garantisse le fonctionnement d'un État efficace et juste. Dans ces conditions, les souffrances et les conflits de la Transition n'auront pas été inutiles.

Antananarivo, le 14 mai 2010

---

<sup>4</sup> C'est la raison pour laquelle le SeFaFi a initié les Etats Généraux de la Démocratie en janvier 2009 ; il a ensuite participé aux différentes réunions qui se sont penchées sur le sujet :

- Assises Nationales des 2 et 3 avril 2009,
- Ateliers des 6 et 7 janvier 2010,
- Atelier du 2 février 2010,
- *Teny Ifampierana* des 4 et 5 mars 2010.